



RAPPORT D'ÉVALUATION

APPUI STRATÉGIQUE DU GROUPE URD

AU PROGRAMME KEY



ÉVALUATION ITÉRATIVE AVEC MINI-SÉMINAIRE – EIMS 4

Mopti, Gao, Kidal, Tombouctou, Taoudéni, Ménaka

Auteurs : Johanna Baché et Moussa Sacko

Coordination opérationnelle : Hamada AG AHMED

Version finale - Août 2020



Financé par l'Union européenne

**EUROPEAN UNION
EMERGENCY TRUST
FUND FOR AFRICA**





TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif.....	1
Transferts monétaires.....	1
Nutrition.....	1
Moyens d'existence.....	2
Renforcement de la gouvernance.....	2
Connaissance et satisfaction par rapport aux processus de sélection.....	3
Participation des autorités locales.....	3
Redevabilité.....	3
Liens Urgence-Développement.....	4
Gestion des risques liés à la pandémie (COVID-19).....	4
1. INTRODUCTION.....	5
1.1. Objectifs spécifiques de l'EIMS 4.....	6
1.2. Actualité du contexte de mise en œuvre.....	6
1.3. Approche méthodologique de l'évaluation.....	8
2. ANALYSES DES THÉMATIQUES D'INTERVENTION.....	11
2.1. Transferts monétaires.....	11
2.1.1. Connaissance et pertinence du calendrier des transferts monétaires par les bénéficiaires et autorités.....	11
2.1.2. Utilisations et effets des transferts monétaires.....	12
2.2. Nutrition.....	13
2.2.1. Effets de l'approche PB-mère.....	13
2.2.2. Défis liés à la prise en charge.....	14
2.3. Moyens d'existence.....	15
2.3.1. Impact du Pilier 3 sur le niveau de vie des populations bénéficiaires.....	15
2.3.2. Durabilité des activités.....	16
2.4. Renforcement de la gouvernance.....	17
3. ANALYSE ÉLARGIE.....	21
3.1. Connaissance et satisfaction par rapport aux processus de sélection.....	21
3.2. Participation des autorités locales.....	22
3.3. Redevabilité.....	23
3.4. Liens Urgence-Développement.....	25
3.5. Gestion des risques liés à la pandémie (COVID-19).....	26
4. TÉMOIGNAGES LES PLUS REPRÉSENTATIFS.....	29
5. CONCLUSION.....	30



SIGLES ET ACRONYMES

AAG	Association d'Aide à Gao
AGR	Activité Génératrice de Revenu
ARC	Alliance pour la Résilience Communautaire
AVSF	Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CCOCSAD	Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CERA	Conseil Exécutif Régional pour l'Agriculture
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRS	Catholique Relief Service
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSREF	Centre de santé de référence
DRDSES	Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRPIA	Direction Régionale de la Production Industrielle et Animalière
DRP	Direction régionale de la pêche
DRPFE	Direction Régionale de la Promotion de la Femme et de l'enfant
EIMS	Evaluation Itérative avec Mini-séminaire
FEFA	Femme enceinte et femme allaitante
FAMA	Forces Armées Maliennes
FAR	Forces Armées Régulières
FSA	Fonds de Sécurité Alimentaire
GMP	Groupe Moto Pompe
GSAN	Groupe de soutien aux activités Nutritionnelles
HI	Humanité & Inclusion
IRC	International Rescue Committee
NRC	Norvège Refugee Council
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MDM	Médecin du Monde
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PB	Périmètre brachial
PDM	Post Distribution Monitoring
PDSEC	Programme de Développement Social Économique et Culturel
PIV	Périmètre Irrigué Villageois
RRM	Rapid Response Mechanism
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCAPRU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse d'Urgence.
URD	Urgence Réhabilitation Développement



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette EIMS 4 s'est déroulée dans le contexte très particulier de la crise sanitaire de la COVID-19 qui a eu des conséquences sur l'organisation et la conduite des activités. Des difficultés liées à l'insécurité et à l'indisponibilité de certains acteurs (services techniques, autorités) dans certaines localités ont également été rencontrées. Aucun incident n'a en revanche été signalé lors du travail de terrain.

Les paragraphes suivants présentent, par thématique, les principaux résultats de l'évaluation.

Transferts monétaires

Le degré de connaissance du calendrier des transferts monétaires et la qualité de sa communication diffèrent d'une région à l'autre. Certains bénéficiaires et autorités interrogés se sont en effet plaints du manque de visibilité sur les calendriers des distributions, ainsi que du manque de communication. Cela est dû au fait que la date de la distribution est communiquée uniquement la veille et aux seuls bénéficiaires pour des raisons de sécurité. Les bénéficiaires et autorités interrogés dans la plupart des régions (Tombouctou, Kidal, Ménaka et Mopti) ont souligné la pertinence du calendrier de mise en œuvre et une bonne prise en compte de la période de soudure. Il demeure cependant, difficile de trouver un commerçant local pour assurer la mise à disposition de ressources financières sur le terrain dans certaines communes (Talataye, Tin Hama et N'Tillit). Les activités de transfert monétaire ont soutenu les ménages bénéficiaires durant les périodes d'insécurité alimentaire saisonnière et permis de limiter l'exode des « bras valides » vers les villes durant cette période. Elles ont également contribué à la satisfaction de besoins alimentaires et non alimentaires (produits d'hygiène, vêtements, etc.). Les effets positifs des opérations de transfert monétaire ont touché les bénéficiaires mais aussi des non bénéficiaires (augmentation de la demande, remboursement des dettes, activités génératrices de revenu). Aucun effet négatif n'a été rapporté. Certaines mesures comme l'implication des bénéficiaires ayant une bonne connaissance des prix du marché dans le choix des fournisseurs (commerçants) sont de nature à obtenir de meilleurs prix (Tombouctou) et améliorer les opérations de transfert monétaire.

Nutrition

La stratégie dite « PB (périmètre brachial) mère » a été jugée efficace et simple à mettre en œuvre par les acteurs. Un changement réel dans le comportement des mères formées est constaté : elles sont désormais capables de détecter elles-mêmes les cas de malnutrition et de les référer. Le dépistage effectué au sein de la communauté a facilité la mise en place d'un diagnostic en temps réel des enfants et, de fait, permis une prise en charge précoce des cas de malnutrition modérée (MAM) par le programme. Selon des agents de santé rencontrés à Tombouctou et Taoudéni, ces cas de MAM ont diminué grâce à une prise en charge précoce. La détection précoce des cas de malnutrition au sein des ménages grâce à l'approche PB-mère a entraîné une augmentation de la fréquentation des



centres de santé, mais la demande en bande de Shakir n'a pas pu être satisfaite au niveau de l'agence onusienne UNICEF. Le taux de couverture est de 45 %. De ce fait, un grand nombre de femmes-mère n'ont toujours pas reçu de bandes. D'autres défis existent comme le coût du transport lié au référencement mais aussi la formation des mères et leur suivi qui a été soulevée à plusieurs reprises (difficulté de former des femmes analphabètes, indisponibilité récurrente des femmes occupées aux travaux domestiques). La prise en charge au niveau des centres de santé n'a pas connu de changement majeur depuis la dernière EIMS, sauf à Gao où l'on note une légère amélioration dans la prise en charge des malnutris par rapport à l'évaluation précédente grâce à la prise en compte de la nutrition dans les PDSEC de toutes les communes d'intervention, à l'exception de Ntillit. Dans cette région, les interventions des ONG Action Contre la Faim Espagne et AAG à travers l'appui du PAM sont en train de renforcer la stratégie mise en place et d'assurer la continuité des actions du programme KEY.

Moyens d'existence

La distribution du bétail a également permis aux ménages d'accéder à des actifs productifs, à travers la production du lait et de ses dérivés (surplus de lait transformé et vendu au profit du ménage), mais aussi de générer un revenu de la vente des petits ruminants nouvellement nés suite aux distributions. Le revenu issu de la vente des animaux est dépensé dans les besoins alimentaires et non alimentaires du ménage. Dans certaines localités, des ménages n'ont pas pu attendre la reproduction du bétail et ont été contraints de les vendre pour subvenir à leurs besoins de base. D'autres ménages bénéficiaires se sont retrouvés à « la case départ » suite à la pression exercée sur le bétail pour satisfaire des dépenses exceptionnelles (mariage, voyage, médicaments, baptême, fêtes religieuses, etc.). La durabilité des comités de gestion n'est pas assurée dans les localités ciblées par la présente EIMS 4. Une plus grande implication des collectivités et services techniques a été recommandée pour prendre la relève à la fin du programme.

Renforcement de la gouvernance

Dans la région de Ménaka, ARC n'a pas mené d'activité en lien avec le SAP et ses services étaient absents de Kidal pendant cette EIMS 4. À Gao et Tombouctou, les comités SAP fonctionnent et les résultats sont jugés satisfaisants ; des collaborations sont réalisées avec d'autres mécanismes/ONG mais des contraintes au bon fonctionnement des comités SAP existent. Elles sont essentiellement liées à l'insécurité qui rend le système actuel inadapté parce qu'il nécessite le déplacement des membres dans le cadre de la remontée de l'information. Les outils et le système doivent être adaptés au contexte et les chefs locaux (religieux, communautaires, etc.) fortement impliqués.

Par rapport au suivi des investissements, c'est le même processus qui est en place : il consiste dans chaque commune à former un comité chargé du suivi des réalisations et des investissements, ce qui implique un certain nombre de personnes (un représentant : de la municipalité, des services de l'État affilié à l'ouvrage en question, des groupes bénéficiaires du dit investissement, de l'administration étatique en service dans la localité, de l'entreprise en charge d'exécution des travaux). Les autorités locales sont impliquées à tous les niveaux du processus, du ciblage jusqu'à la mise en œuvre, et le constat est similaire en ce qui concerne les services techniques, chacun étant impliqué dans les



activités relatives à son domaine de compétences. Certaines contraintes ont été mentionnées par rapport au suivi des investissements : insécurité, absence de suivi régulier, faibles compétences des collectivités (maires souvent analphabètes), non-respect des règles de passation des marchés, etc. Il a été recommandé de renforcer les capacités des collectivités dans différents domaines liés aux investissements.

Connaissance et satisfaction par rapport aux processus de sélection

Le processus de sélection (création d'un comité de ciblage composé de représentants de la municipalité, de services techniques, de chefs communautaires et des partenaires d'exécution chargés de déterminer les critères de vulnérabilité et de sélection) est globalement connu de tous les bénéficiaires rencontrés. Des difficultés (liées au ciblage) ont été rencontrées dans certaines localités comme Ménaka mais les sensibilisations sur les critères de ciblage ont toujours permis de les surmonter. Des efforts doivent être consentis afin que les comités puissent partout refléter la diversité socio-ethnique des différentes localités. Ces comités doivent être mis en place lors d'assemblées générales. Les localités comprenant des populations nomades (Kidal) doivent bénéficier de plus de temps et de moyens afin d'identifier les communautés nomades les plus vulnérables.

Participation des autorités locales

Les autorités locales participent aux cadres de concertations mis en place par le projet. Elles affirment également aider les agents du projet à trouver des solutions aux problèmes auxquels ils seraient confrontés. Il faut cependant une sensibilisation de ces autorités afin qu'elles jouent pleinement leurs rôles, ce qui n'est pas le cas à Kidal et Gao. Elles auraient souhaité être impliquées dès la phase de conception du programme et bénéficier de partage d'informations de la part du programme (rapports trimestriels et rapports d'activités). Dans certaines régions (comme à Kidal), il est indispensable de tenir compte de la « diversité » des autorités, toutes légitimes à bien des égards, et de les impliquer selon les activités. Il s'agit des services techniques de l'État, des élus communaux, des autorités intérimaires issues de l'accord de paix pour la réconciliation et enfin des organes mis en place en 2012 pour administrer les populations.

Redevabilité

Plusieurs mécanismes de redevabilité existent dans les localités ciblées par cette EIMS : comité de plaintes, boîte à suggestions, numéro de téléphone et point focal. Dans la majorité des régions, les personnes interrogées connaissent globalement bien le système de remontée des informations en place et le comprennent. C'est le « comité local de retour » qui est l'instance la plus active, composée de personnes issues des communautés et perçues comme très accessibles, et où l'analphabétisme ne constitue pas un handicap. Ce comité sert de relais entre la population et les acteurs en charge des activités. Globalement, il ne ressort pas d'évolution majeure par rapport aux constats posés durant l'EIMS 3. Certains constats liés à la non remontée systématique des plaintes par les comités et la méconnaissance des mécanismes de plainte (Kidal) sont encore revenus lors de cette EIMS 4.



Liens Urgence-Développement

Les outils (charrues et herses), bœufs de labours et semences précoces (riz et mil), entre autres outillages et intrants, ont permis à leurs bénéficiaires d'agrandir les espaces qu'ils cultivaient et d'accroître leur productivité. Pour assurer la durabilité des actions, les agriculteurs ont reçu plusieurs formations sur les techniques de culture maraichère et de lutte contre les nuisibles.

La mise en place de comités de gestion des projets/infrastructures communautaires est censée garantir la durabilité des infrastructures réalisées en plus de l'implication des autorités communales et services techniques dans la mise en œuvre de ces comités. Collectivités et services techniques devraient pouvoir soutenir les différents comités en place après le départ du projet. Selon les acteurs interrogés, certaines activités ont davantage de potentiel pour se pérenniser, notamment les bourgoutières et les PIV. D'autres nécessitent encore des efforts de suivi et de soutien, notamment les GSAN et les mères sur les PB. S'il est admis qu'une dynamique de relèvement a été enclenchée dans certaines localités (Gao), la plupart des acteurs pensent qu'il faudrait consolider les acquis du programme KEY sur les années à venir afin de pérenniser les actions. À Kidal par exemple, les entretiens conduits avec l'ONG et les bénéficiaires ne sont pas annonciateurs d'une pérennisation des acquis chez les ménages bénéficiaires du *cash* et des animaux. Cette hypothèse est soutenue par le fait que, pour le plus grand nombre de bénéficiaires, l'assistance a servi pour l'alimentation et l'acquittement des dettes.

Gestion des risques liés à la pandémie (COVID-19)

Les différentes régions ont été affectées par la COVID-19 à des degrés différents. Aussi, les équipes KEY ont appliqué les mesures barrières pour réduire les risques de contamination et de propagation du virus : lavage des mains régulier, port du masque obligatoire, distanciation sociale, nombre limité de personnes par salle, réduction des effectifs au bureau, priorisation du télétravail, etc. Des messages et images indiquant les mesures barrières sont affichés à l'accueil de tous les services visités. Des séances de sensibilisation ont été menées par certaines ONG dans des communes d'intervention et des agents ayant été en contact avec des personnes déclarées positives ont été mises en quarantaine.

La pandémie a eu des conséquences sur les prix des denrées alimentaires avec la fermeture des frontières (Algérie et Niger). En ce qui concerne la perception de la maladie, il a été constaté que les populations de certaines localités moins affectées (Gao, Kidal) ne croyaient pas à sa gravité, l'assimilant à la grippe ou à une création des pays développés pour imposer des vaccins.

La pandémie a coïncidé avec la fin de la plupart des activités du programme mais elle a eu des conséquences sur d'autres : retard au démarrage pour certaines activités, modification du mode opératoire (gestion et préparation du déroulement des transferts monétaires en respectant les mesures barrières) et annulation de certaines activités. Des activités de distribution de dispositifs de lavage de mains ou encore l'intégration d'activités de sensibilisation sur la COVID-19 ont été réalisées.



1. INTRODUCTION

Le Programme KEY, financé par l'Union européenne via le Fonds européen de développement (11^e FED) et le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFU), met en œuvre des activités dans les régions du nord et du centre du Mali afin de renforcer la résilience des populations vulnérables en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet objectif est en lien avec les priorités résilience du Mali établies dans le cadre de l'Alliance globale pour l'initiative régionale (AGIR) au Sahel et en Afrique de l'Ouest :

Axe #1 : Le renforcement des capacités des communautés, des ménages et des personnes les plus vulnérables à anticiper, absorber et se relever des chocs affectant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Pilier 1 : Protection sociale
	Pilier 2 : Nutrition
	Pilier 3 : Moyens d'existence
Axe #2 : Le renforcement du rôle de leadership des autorités dans la coordination, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des interventions.	Pilier 4 : Renforcement de la gouvernance

Dans cette direction résolument orientée vers le développement, le Programme KEY a été organisé au moyen de cinq consortia correspondant à cinq contrats différents vis-à-vis de deux sources de financement s'appuyant sur deux structures de pilotage :

- Pour la Délégation de l'Union européenne sur FFU :
 - Le consortium ARC, mené par Humanité & Inclusion ;
 - Le consortium PRIAN, mené par SOS Sahel ;
 - Le consortium initialement mené par Oxfam (qui s'est retiré en décembre 2018), puis par LVIA.
- Pour la CONFED sur FED :
 - Le consortium LAFIA, mené par CRS ;
 - Le consortium ALBARKA, mené par AVSF.

Le Groupe URD met en place le volet « agilité, capitalisation et communication » du Programme KEY dans l'objectif de :

- Faciliter l'agilité du Programme dans un contexte instable et imprévisible ;
- Faciliter la capitalisation des expériences et la recherche opérationnelle ;
- Soutenir les efforts de communication des consortia au sein du Programme.

L'objectif général du processus d'évaluations itératives (EIMS) est de disposer d'informations sur l'avancement du Programme en matière de contexte, de management et de degré de réalisation, afin de :



- Contribuer à l'amélioration du positionnement des acteurs et des activités ;
- Favoriser l'échange d'informations et l'apprentissage commun, et créer des synergies entre acteurs ;
- Identifier d'éventuels besoins de modification et émettre des recommandations favorisant l'atteinte des résultats attendus en vue d'alimenter le pilotage stratégique ;
- Rendre compte aux autorités maliennes, aux bailleurs, aux partenaires et aux bénéficiaires de l'état de mise en œuvre du Programme, notamment vis-à-vis des enjeux de redevabilité.

1.1. Objectifs spécifiques de l'EIMS 4

Considérant le travail d'enquête qualitative récent déjà entrepris pour chacun des piliers, et tenant compte également de la spécificité du contexte actuel (COVID-19), l'EIMS 4 portera de manière spécifique sur quatre axes d'analyse :

- **Axe 1** : Approfondir l'analyse des résultats de l'enquête qualitative sur quelques indicateurs qualitatifs et faire le lien avec l'enquête 'Endline' si disponibles (effets/impact). De décembre 2019 à mars 2020 environ, des enquêtes qualitatives ont été conduites par les consortiums auprès des bénéficiaires, des communautés et des services techniques, afin d'apprécier la qualité des activités réalisées et les changements induits sur les bénéficiaires. Deux indicateurs qualitatifs ont ainsi été élaborés pour chacun des quatre piliers du programme. Afin de ne pas répliquer les efforts déjà entrepris, il s'est agi pour cette quatrième EIMS d'approfondir certains résultats issus de ces précédentes enquêtes.
- **Axe 2** : Actualiser la contribution du programme à la résilience des ménages bénéficiaires face à la soudure agricole (pertinence dont calendrier).
- **Axe 3** : Actualiser le niveau d'appropriation du programme par les bénéficiaires, sa durabilité et l'état de la redevabilité (vis-à-vis des autorités nationales et locales, ainsi que des populations).
- **Axe 4** : Estimer les effets de la COVID-19 sur les activités en cours et les résultats déjà acquis : mesures de prévention/préparation/gestion du risque prises par les équipes KEY ; perception et réalité de la COVID dans les zones d'intervention ; effets visibles et à venir liés à la COVID-19 et à sa gestion.

1.2. Actualité du contexte de mise en œuvre

Une insécurité persistante

Globalement, la situation sécuritaire reste très volatile, voire dégradée, dans certaines zones. Dans la région de Ménaka, on observe une insécurité grandissante depuis quelques mois, affectant les populations mais aussi les ONG et les structures de l'État (cambriolages des bureaux et des résidences



des ONG, braquages, etc.) Les affrontements entre les différents groupes armés signataires et radicaux et les opérations des FAR persistent dans la région, provoquant la mort de plusieurs civils et le vol de leur bétail. À Kidal, les acteurs non concernés par les pourparlers de paix (JNIM par exemple) continuent de mener une guerre asymétrique contre les forces armées régulières (FAR) telles que Barkhane, MINUSMA et les FAMA. Une guerre qui se traduit par des raids armés, des tirs d'obus ou encore par la pose d'engins explosifs improvisés faisant parfois des victimes du côté des civils.

Une situation administrative caractérisée par l'absence des services techniques de l'État

À Kidal, le gouverneur, les préfets, les sous-préfets et quelques services sociaux de base sont présents et opérationnels. Ils constituent l'ossature des acteurs de la gouvernance avec les autorités intérimaires (région et cercles) et les organes de gestion de la Coordination des mouvements de l'Azawad. Il est à noter que la CMA, principale force militaire et politique de ces zones est en train de changer de directoire. À l'instar de la région de Kidal, à Mopti, Tombouctou et Ménaka, les autorités administratives et services techniques de l'État sont le plus souvent absentes des communes rurales et se concentrent dans les localités urbaines. Ils sont les cibles de certains groupes armés et leur absence rend difficile la fourniture de services sociaux de base aux populations.

Des dynamiques économiques fragilisées

Les attaques sur les routes se multiplient, entravant la circulation et le déploiement de l'administration et des services techniques, freinant les activités économiques. À Ménaka, la vie économique est fortement ralentie par l'insécurité et les braquages réguliers des forains sur les différents axes routiers des foires hebdomadaires. Les bandits armés arrêtent les véhicules et dépouillent leurs passagers. Les commerçants se font racketter au niveau des différents postes de contrôles des groupes armés. Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, la situation socio-économique est elle aussi fragile, marquée par un fort taux de chômage avec un pic pendant la période de décrue du fleuve (la plupart des ruraux étant actifs quatre mois dans l'année pendant la période de crue). Les activités du secteur informel sont importantes, en dépit du fort potentiel économique de Tombouctou (disponibilité de terres arables, effectif de cheptel important, artisanat diversifié, etc.). L'économie de la région de Mopti repose sur l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche. Tous ces secteurs sont désormais fragilisés à cause de l'insécurité.

Des déplacements de populations qui continuent dans certaines régions

La situation est toujours marquée par des déplacements de populations dus aux tensions intercommunautaires qui se soldent généralement par des assassinats au niveau des villages, notamment dans les zones sud-ouest et nord-ouest de Ménaka et Andéramboukane. Ces affrontements intercommunautaires provoquent la fuite des populations de ces zones (peur des représailles et présence des radicaux.) Les populations quittent la zone sud-ouest de Ménaka pour aller vers le Nord et aux alentours de la ville de Ménaka. Des évaluations conjointes menées par le Norwegian Refugee Council, International Rescue Committee, Catholique Relief Service et Médecins du Monde sont régulièrement organisées dans le cadre du mécanisme de réponse rapide (RRM) pour identifier les bénéficiaires et évaluer leurs besoins. Dans la région de Gao, des déplacements de population sont constatés en direction des localités les mieux sécurisées, dans les communes de Ansongo et N'Tillit. Enfin, un autre phénomène prend de l'ampleur : la ruée des populations vers les sites aurifères (N'Tahaka et N'Tillit dans la commune de N'Tillit), qui occasionne une hausse généralisée



des prix des produits de première nécessité dans ces localités. À Mopti, dans les cercles de Bandiagara, Bankass et Koro, des attaques contre les populations - notamment les dernières en avril 2020 à Madougou (cercle de Koro), Borko, Tillé (Bandiagara) et Baye (Bankass) - ont causé des dizaines de victimes et des déplacements de populations.

Une situation pastorale critique

Les conflits communautaires et la crise actuelle continuent de fragiliser les ressources pastorales, sources clefs de revenus pour la région. Les éleveurs voient leur zone de pâturage se réduire de plus en plus, et dans le même temps les animaux s'amaigrissent et les enlèvements de bétail se font plus courants (plus de 200 bovins ont été enlevés par des individus armés au nord-est de Ménaka durant le mois de juin). Au moment de l'enquête, les prévisions étaient consensuelles pour annoncer un retard des pluies cette année (ce qui s'est confirmé).

Le contexte inédit de la COVID-19

Si, au moment de la rédaction de ce rapport, le nombre de cas n'a pas « explosé » dans les régions de l'enquête (aucun cas signalé dans la région de Ménaka), il n'en demeure pas moins que la gestion de l'épidémie a déjà commencé à affecter les populations de la zone. Plusieurs facteurs sont au rouge et alertent d'ores et déjà sur le risque de dégradation de la sécurité alimentaire, déjà plus que fragile :

- Baisse de l'activité économique ;
- Perturbation des approvisionnements des marchés locaux en denrées alimentaires importées à cause de la fermeture de certaines frontières (Algérie, Niger) ;
- Hausse des prix ;
- Augmentation de l'adoption de stratégies d'adaptation (endettement) par les populations bénéficiaires du programme (Kidal).

En outre, l'une des mesures gouvernementales a été la fermeture des écoles le 19 mars. Cette fermeture prolongée accroît drastiquement le risque d'abandon scolaire, de démotivation des élèves et des parents, ainsi que la baisse continue du niveau de formation des élèves. Malgré les efforts fournis par les autorités à travers la reprise des cours à distance, la situation pour des régions comme Ménaka reste critique car les moyens de communication pour suivre les cours ne sont pas à la portée de tous, les élèves n'ayant pas forcément accès à ces outils (télévision, poste radio, etc.). Certaines ONG présentes dans la zone tentent de soutenir cette stratégie par l'appui des écoles en poste radio pour permettre aux élèves de pouvoir suivre les cours à distance. Au-delà des radios, des enregistrements des cours vont passer dans l'ensemble des radios communautaires de la Région de Ménaka.

1.3. Approche méthodologique de l'évaluation

Le processus de l'EIMS 4 s'est appuyé sur les acquis des précédentes évaluations en utilisant la même approche méthodologique. La même équipe de consultants a été déployée dans les différentes régions. Une formulation des guides d'entretien et un *briefing* des enquêteurs ont été réalisés pour



permettre une bonne exécution des travaux de terrain. Ceci a été suivi de 15 jours d'enquêtes incluant les déplacements des enquêteurs sur le terrain et la rédaction des rapports par région.

Comme pour l'EIMS précédente, chacune des régions a été visitée pendant approximativement 15 jours (transports et voyages inclus) par les 5 enquêteurs (1 enquêteur par région – Tombouctou et Taoudéni étant considérées comme un seul ensemble) selon les étapes suivantes :

- Visite des activités / lieux de construction ;
- Échanges avec les bénéficiaires ;
- Échanges avec les employés clés de chaque projet ;
- Rencontres avec d'autres acteurs pertinents (autorités, ONG, société civile).

Pour cette EIMS, en plus de ces étapes dans les 5 régions mentionnées, des entretiens ont également été menés par le consultant national avec certaines organisations à Bamako.

Un certain nombre de ressources et d'outils ont été utilisés pour la réalisation de l'évaluation, il s'agit :

- Des rapports des enquêtes qualitatives conduites par les ONG afin que certains résultats puissent être approfondis par l'EIMS4 ;
- Des termes de références pour les enquêteurs ;
- D'un planning ;
- D'une analyse des mécanismes de suivi et de rapportage interne.

Des outils et méthodes de suivi technique des réalisations :

- Un questionnaire adapté aux 4 thématiques (avec la thématique COVID-19 comme nouveauté par rapports aux EIMS précédentes) à analyser pour la collecte de données avec un choix raisonné d'échantillonnages ainsi qu'une grille d'analyse et de synthèse des données collectées ;
- Un processus de contrôle qualité supervisé par l'équipe de coordination pays avec l'appui de l'expert senior siège référent pour l'EIMS 4.

1.4. Difficultés rencontrées et limites

Cette quatrième EIMS s'est inscrite dans le contexte très particulier de la crise sanitaire de la COVID-19 qui a eu des conséquences sur la conduite de l'évaluation. D'une part, elle n'a pas permis la venue de l'expert du Groupe URD à Bamako pour partager et affiner la méthodologie avec l'équipe en charge de la collecte sur le terrain, ni organiser un atelier de restitution des résultats à chaud. D'autre part, la crise sanitaire et les mesures gouvernementales en cours lors de la collecte des données ont eu des répercussions sur la capacité des enquêteurs à dialoguer avec les interlocuteurs clés : les mesures de confinement ont, dans certains cas, empêché la rencontre d'interlocuteurs ciblés par la collecte. Plus globalement, une méfiance de certaines populations rurales (à Tombouctou notamment) vis-à-vis de toute personne venant des villes susceptibles de porter la COVID-19 a demandé, de la part des enquêteurs, une approche subtile pour collecter les informations.



Enfin, si le travail de terrain s'est déroulé sans incident, il a néanmoins été limité par d'autres raisons plus « classiques » :

- Difficultés liées à l'insécurité qui a limité les mouvements sur le terrain et pu provoquer de légers retards (Régions de Mopti, Gao, Ménaka, Tombouctou, Taoudéni) ;
- Indisponibilité de certains interlocuteurs (services techniques et autorités) ;
- À Ménaka, l'enquête de terrain a coïncidé avec l'installation des nouvelles autorités intérimaires qui, de fait, n'avaient pas la mémoire du projet et des activités ;
- À Kidal, les informateurs clés des deux ONG en charge de la mise en œuvre sont à Bamako, ce qui n'a pas facilité les entretiens.



2. ANALYSES DES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

2.1. Transferts monétaires

Dans ce chapitre, nous allons apprécier le processus de transfert monétaire ainsi que les différentes méthodes utilisées. L'impact de ces transferts monétaires sur les bénéficiaires sera également évalué à partir des entretiens avec les différentes parties prenantes.

2.1.1. Connaissance et pertinence du calendrier des transferts monétaires par les bénéficiaires et autorités

Le degré de connaissance du calendrier des transferts monétaires et la qualité de sa communication diffèrent d'une région à l'autre. **Tandis que dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, les bénéficiaires et les autorités interrogés ont déclaré avoir été systématiquement bien informés des dates et des éventuels changements par les acteurs en charge des distributions**, cela n'a pas toujours été le cas dans la région de Ménaka. Certains bénéficiaires et autorités interrogés se sont en effet plaints du manque de visibilité sur les calendriers des distributions, ainsi que du manque de communication (à plusieurs reprises, il a été rapporté que les bénéficiaires n'étaient pas toujours informés des changements de calendrier).

Les échanges avec les équipes du programme (IRC) ont permis de comprendre que le calendrier de distribution est communiqué à tous les bénéficiaires et autorités locales. Le jour de la distribution est communiqué la veille et aux seuls bénéficiaires pour des raisons de sécurité. Cet aspect sécuritaire a été pris en compte de façon générale dans toutes les régions afin d'assurer la sécurité des différentes parties prenantes lors des opérations de distribution.

Les bénéficiaires et autorités interrogés dans la plupart des régions (Tombouctou, Kidal, Ménaka et Mopti) ont souligné la pertinence du calendrier de mise en œuvre, avec une bonne prise en compte de la période de soudure (approximativement, à Tombouctou, entre fin mai et mi-octobre de l'année 2019, en adéquation avec le calendrier des ONG, à savoir : pour la première tranche, du 28 mai au 1^{er} juin ; pour la deuxième tranche, du 29 juillet au 1^{er} août ; pour la troisième et dernière tranche, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019). Contrairement aux autres régions, les calendriers de distribution monétaire à Gao ont connu des décalages sur toutes les phases et dans la plupart des communes d'intervention du programme. Les raisons du décalage sont notamment la difficulté de trouver un commerçant local pour assurer la mise à disposition de ressources financières sur le terrain et le taux de commission proposé par les ONG dans le cadre du programme (jugé dérisoire par rapport aux risques encourus et à la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines communes d'intervention du programme notamment celles de Talataye, Tin Hama et N'Tillit).

Il ressort de cette EIMS que les activités de transfert monétaire ont effectivement soutenu les ménages bénéficiaires durant les périodes d'insécurité alimentaire saisonnière (appui à



l'approvisionnement céréalier, à l'achat de semences et d'autres intrants agricoles.) **Le transfert monétaire a également permis de limiter l'exode des « bras valides » des villages vers les villes durant cette période difficile de soudure notamment dans la région de Tombouctou.**

Divers leviers d'amélioration des opérations de transfert monétaire ont été évoqués par les bénéficiaires rencontrés, dont :

- Une meilleure implication des responsables communautaires, préfets et sous-préfets, pour faciliter les opérations de transfert monétaire (accès, communication) mais également pour être davantage redevable vis-à-vis d'eux (Kidal) ;
- La formation des comités de ciblage au sein des membres de la communauté afin de profiter de leur connaissance des différentes localités et de renforcer la confiance entre ONG et populations bénéficiaires (Kidal) ;
- La mise en place d'outils/mécanismes appropriés mais aussi d'information (pour une bonne connaissance de la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires) pour le fonctionnement des mécanismes de plaintes et *feedback* (Kidal) ;
- La distribution directe de coupons monétaires (non-récupération par des chefs communautaires) dans des communes à faible nombre de bénéficiaires comme Hamzakoma ou le village de Banguel à Rharous (Tombouctou) ;
- L'implication des bénéficiaires, connaissant les prix du marché, dans le choix des fournisseurs pour de meilleurs prix (Tombouctou).

2.1.2. Utilisations et effets des transferts monétaires

Globalement, il ressort de cette EIMS que les transferts monétaires ont avant tout servi à financer les achats alimentaires, permettant ainsi une augmentation de la quantité et de la qualité du régime alimentaire des ménages. L'argent versé a également été utilisé pour d'autres besoins essentiels comme la santé mais également le remboursement de dettes, l'achat de biens non alimentaires (vêtements, articles d'hygiène) et la restauration d'abris/travaux domestiques. Certains bénéficiaires interrogés dans la région de Ménaka ont même souligné que ces travaux domestiques entrepris grâce aux transferts monétaires leur avaient permis de se sentir revalorisés, les encourageant à participer davantage aux événements communautaires. Enfin, il est régulièrement ressorti des entretiens que les transferts avaient permis de stabiliser les chefs des ménages les plus précaires sur leur lieu de vie (notamment durant la difficile période de soudure), leur évitant ainsi une migration saisonnière vers les villes à la recherche d'un travail informel pour subvenir aux besoins des familles quand les stocks sont épuisés.

« Le caractère prévisible du transfert d'argent aide les ménages à mieux gérer les risques et à investir dans des activités génératrices de revenu »

(Entretien avec un bénéficiaire de Foulane, Gabero, Gao).

2.1.3. Limites et potentiels impacts (positifs ou négatifs) des transferts monétaires



Les entretiens soulignent que les transferts monétaires ont globalement amélioré les conditions de vie des ménages bénéficiaires, participé à la création d'AGR et ainsi contribué à la baisse globale du niveau de chômage au sein des ménages ayant reçu une aide. Les effets des transferts monétaires concernent aussi bien les bénéficiaires directs que l'ensemble de la communauté. Lorsque les bénéficiaires dépensent l'argent qu'ils reçoivent, ils répercutent les effets des transferts sur d'autres personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'économie locale, souvent au profit des ménages qui ne remplissent pas les conditions (critères de vulnérabilité) pour percevoir des transferts monétaires. Certains bénéficiaires ont affirmé avoir pu investir dans des activités génératrices de revenu et l'achat de petits ruminants.

Les transferts monétaires ont eu des effets positifs (bien que mineurs) sur les marchés locaux de la zone. S'ils n'ont pas créé de nouveaux marchés, ils ont toutefois eu des retombées marginales sur les commerçants locaux (en particulier autour du jour de paie), étant donné que les bénéficiaires ont généralement fait leurs achats à l'intérieur ou non loin de leur propre communauté. Si les transferts ont entraîné une augmentation de la demande, ils n'ont pas provoqué pour autant de hausse des prix. Les transferts monétaires ont généré une diversification des biens offerts sur les marchés locaux et modifié les habitudes d'achats, favorisant par exemple les achats en gros. Les bénéficiaires interrogés ont tous apprécié leur solvabilité nouvellement acquise, qui leur a permis de stabiliser leur consommation tout au long du mois de la distribution.

Dans le même temps, si les transferts ont permis de rembourser une partie des dettes de certains bénéficiaires, ils ont aussi parfois incité d'autres à en contracter de nouvelles. D'après des entretiens conduits notamment dans la région de Ménaka, beaucoup d'individus s'endettent aussitôt en espérant pouvoir rembourser lors des prochaines distributions. De cette manière, ils n'arrivent pas véritablement à constituer de stocks entre les distributions, ce qui les incite à s'endetter davantage. Par ailleurs, dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, les personnes interrogées ont souvent pointé la non prise en charge de la totalité des ménages vulnérables comme bénéficiaires du programme. À Mopti, des bénéficiaires ont souligné l'insuffisance des montants distribués pour faire face à toutes les dépenses des ménages bénéficiaires. Enfin, à Kidal, certaines parties prenantes ont évoqué le risque de maintenir les ménages dans une situation de vulnérabilité en ne comptant que sur l'assistance.

2.2. Nutrition

2.2.1. Effets de l'approche PB-mère

Selon les agents de santé et les membres de GSAN rencontrés, la stratégie PB-mère est une méthode efficace et simple à mettre en œuvre, à travers la formation des mères et des personnes qui s'occupent habituellement des enfants, et qui sont les plus à même de détecter les premiers signes de malnutrition (grands-parents, oncles et tantes, jeunes mères et femmes enceintes, etc.) On observe un réel changement dans les comportements, les mères elles-mêmes détectant les cas de malnutrition et, le cas échéant, les référant aux CSCOM, alors qu'auparavant, comme à Ménaka, elles



pouvaient faire toute une journée de déplacement jusqu'au centre de santé pour déterminer le statut nutritionnel de leurs enfants.

« Je ne suis jamais allé à l'école. Je ne sais ni lire ni écrire, mais je peux voir les couleurs sur ce brassard et je peux voir si mon enfant est mal nourri ».

Femme bénéficiaire rencontrée à Ménaka

Le dépistage effectué au sein de la communauté a facilité la mise en place d'un diagnostic en temps réel des enfants et, de fait, permis une prise en charge précoce. Les agents de santé rencontrés à Tombouctou et Taoudéni, notamment, ont constaté une diminution claire (et vérifiable) des cas de malnutrition grâce à une prise en charge précoce.

« L'approche a permis aux femmes et aux communautés d'être sensibilisées sur la malnutrition. Depuis qu'on a introduit cette approche, on observe une diminution du nombre d'admis pour cause de malnutrition dans le CSCOM »

Agent de santé au CSref de Ménaka

Dans les trois autres régions, la détection précoce des cas de malnutrition au sein des ménages grâce à l'approche PB-mère a été signalée comme principal effet positif. Cela a entraîné une augmentation de la fréquentation des centres de santé. Cette approche, de l'avis général des bénéficiaires rencontrés lors de la présente EIMS, est adaptée aux contextes locaux même si des défis demeurent. Selon l'équipe de SAVE THE CHILDREN, la demande en bande de Shakir n'a pas pu être satisfaite au niveau de l'UNICEF (rupture de stock). Le taux de couverture est de 45 %. De ce fait, il reste un nombre important de femmes-mères qui n'ont pas reçu de bande de Shakir.

L'approche a été salubre dans la mesure où elle permet d'anticiper sur les éventuels cas de malnutrition chronique au sein des ménages et d'installer un réflexe chez les mères des enfants dans le cadre de la lutte contre la malnutrition.

2.2.2. Défis liés à la prise en charge

Au-delà des succès décrits ci-dessus, l'approche PB-mère a rencontré certaines difficultés et défis :

- De façon unanime et dans toutes les régions, le principal obstacle au bon référencement des cas sévères reste les difficultés liées au transport : soit parce que les familles n'ont pas l'argent nécessaire pour le payer, soit parce que les centres de santé sont trop éloignés ou les routes dangereuses à emprunter.
- La question de la formation des mères et de leur suivi a également été soulevée à plusieurs reprises : difficulté de former des femmes analphabètes, indisponibilité récurrente des femmes occupées aux travaux domestiques (à Tombouctou et Ménaka).



- La faible appropriation des GSAN par les populations et les collectivités dans certaines communes (Tombouctou) : méconnaissance du côté des populations et faible prise de conscience des collectivités ainsi que manque de ressources (finances et humaines).
- La non-disponibilité des bandes de Shakir et la rupture des intrants nutritionnels signalées dans toutes les régions.

2.2.3. Appréciation de la prise en charge (amélioration ou non) par rapport aux EIMS précédentes

La prise en charge au niveau des centres de santé n'a pas connu de changement majeur depuis la dernière EIMS, sauf à Gao où l'on note une légère amélioration dans la prise en charge des malnutris. Cette appréciation s'explique par le fait que toutes les communes d'intervention - à l'exception de N'Tillit - ont pris en compte la nutrition dans leur PDSEC. Les interventions des ONG Action Contre la Faim Espagne et AAG à travers l'appui du PAM sont en train de renforcer la stratégie mise en place et permettent d'assurer la continuité des actions du programme KEY. Tous les organes mis en place par le programme KEY sont systématiquement reconduits et redynamisés par les interventions de ces ONG dans le cercle de Bourem et dans la commune de Gabero. Il faut noter également des succès dans le cadre de la lutte contre la malnutrition à travers les actions du programme. Il s'agit :

- Du renforcement des liens de coordination entre les partenaires de la santé (DRS, CSREF, CSCOM) ;
- De la mise en place des groupes de soutien aux activités de la nutrition dans tous les villages (à Gao par exemple) ;
- De la prise en compte de la dimension nutrition dans les PDSEC de certaines communes (Djenné, Ber, Rharous) ;
- Du renforcement des capacités des acteurs locaux dans le dépistage rapide, le référencement et la préparation de recettes culinaires à haute valeur nutritive sur la base des produits locaux.

2.3. Moyens d'existence

2.3.1. Impact du Pilier 3 sur le niveau de vie des populations bénéficiaires

- Effets de la distribution de bétail

Dans la région de Ménaka comme dans celles de Tombouctou, Kidal et Mopti, la distribution de bétail à des ménages n'ayant initialement pas de cheptel (3 têtes de petits ruminants par ménage, Ménaka) a aidé les familles à diversifier leur alimentation et à conserver un plutôt bon état nutritionnel (selon les équipes du projet rencontrées à Ménaka, la grande majorité des enfants des foyers ayant bénéficié des distributions ont un état nutritionnel satisfaisant).

La distribution du bétail a également permis aux ménages d'accéder à des actifs productifs, à travers la production du lait et de ses dérivés (le surplus de lait est transformé et vendu au profit du ménage),



et de générer un revenu issu de la vente des petits ruminants nouvellement nés suite aux distributions. À Ménaka par exemple, en moyenne chaque bénéficiaire avait 6 têtes de petits ruminants au moment de l'enquête. Selon les équipes du projet, le revenu issu de la vente des animaux est dépensé dans les besoins alimentaires et non alimentaires du ménage. Il faut toutefois noter que, dans les régions de Tombouctou et Taoudéni, certains ménages n'ont pas pu attendre la reproduction du bétail et ont été contraints de les vendre pour subvenir à leurs besoins de base. Les différents entretiens réalisés à Gao avec les parties prenantes du programme font également ressortir que la distribution des petits ruminants dans la zone d'intervention, surtout en zone exondée (commune nomade), a permis aux ménages pauvres et très pauvres de reconstituer un noyau pouvant aider à améliorer leurs conditions de vie. Pour la plupart de ces bénéficiaires, ce noyau évolue malgré le mauvais état des pâturages et les conditions d'abreuvement souvent difficiles. Par ailleurs, d'autres ménages bénéficiaires se sont retrouvés à « la case départ » suite à la pression exercée sur le bétail (mariage, voyage, médicaments, baptême, fêtes religieuses, etc.).

« L'approche de mise en œuvre de cette activité de restockage est salutaire dans la mesure où elle permet de réduire les inégalités dans la détention des richesses (cheptel) et d'assurer une réorganisation des systèmes d'exploitation des ressources naturelles. L'achat local de bétail a permis de limiter les éventuelles surcharges sur les pâturages disponibles. Cette activité contribue à la relance économique, surtout chez les femmes, et à la protection des actifs productifs des groupes sociaux plus aisés. »
Chef communautaire, Gao

2.3.2. Durabilité des activités

- Gestion des caisses

Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, les bénéficiaires interrogés¹ ont d'abord eu des difficultés à différencier les caisses relevant du projet des autres. Toutefois, ils ont mentionné l'existence et la bonne gestion des cotisations de redevance autour des activités, comme le PIV pour faire face aux dépenses liées au début des travaux (cette caisse prend en charge les travaux de désensablement des PIV, l'entretien des motopompes, l'achat de carburant, des huiles, ainsi que des pièces de rechange). Des caisses de cotisations existent aussi pour les activités de maraîchage (achat de semences, approvisionnement en intrants, etc.).

Dans la région de Ménaka, la plupart des comités de gestion disent rencontrer des difficultés pour mobiliser des ressources financières, et rares sont ceux qui disposent de trésorerie. Il existe également des difficultés liées au non-paiement des cotisations des membres, ce qui fait qu'il n'existe pratiquement pas d'argent dans les caisses. La situation est semblable à Mopti (caisse non alimentée)

¹ L'équipe terrain n'a pas pu rencontrer la chargée du développement social qui dispose des informations concernant les cotisations et le fonctionnement des caisses. Toutes les informations relatives aux caisses ont été fournies par les bénéficiaires.



et à Kidal où les associations bénéficiaires des deux laiteries ont été formées mais ne sont pas encore fonctionnelles.

- Durabilité des comités de gestion créés

À Ménaka, les comités de gestion ont été mis en place en même temps que le projet, avec l'implication des services techniques, dans le but d'assurer une gestion durable des activités, y compris à la fin du projet. Il ressort des entretiens que les membres des comités de gestion ont pointé la nécessité de davantage d'appui de la part du projet (renforcement des capacités), et cela malgré la fin du projet ARC dans la zone. Certaines difficultés entravant la durabilité des comités ont été soulignées :

- Absence de certains membres ayant suivi les premières formations,
- Insuffisance de collaboration de la part des services techniques de la zone qui n'assurent pas le suivi des projets communautaires mis en œuvre depuis la fin du projet.

Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, il existe une différence de durabilité entre d'une part les comités de gestion des coopératives, des points d'eau, des PIV et des périmètres maraichers qui fonctionnent plutôt bien et, d'autre part, les comités de gestion des GSAN qui ne fonctionnent pas dans la plupart des localités, ou très mal. Les GSAN les plus fonctionnels sont ceux situés à proximité des centres de santé communautaires.

Il a été constaté à Gao (mais également à Kidal et Mopti) que certains comités, qui n'ont pas bénéficié de l'accompagnement du programme ces derniers mois, ont cessé de fonctionner. Il est important que les autorités locales (mairie, chef de village/fraction) et les services techniques compétents assurent la relève en termes de suivi d'accompagnement pour inscrire les actions de ces comités dans la durée à la fin du programme. À Mopti, l'idée de renouveler les membres des comités afin de les redynamiser a été évoquée.

2.4. Renforcement de la gouvernance

2.4.1. Fonctionnement des SAP

Dans la région de Ménaka, ARC n'a pas fait d'activité en lien avec le SAP et ses services sont absents de Kidal pendant cette EIMS.

Fonctionnement des SAP : focus sur les régions de Tombouctou et de Taoudéni

Les deux comités travaillent en étroite collaboration, se complètent et échangent régulièrement sur les stratégies de système d'alerte précoce.



Le premier est formé de responsables de l'administration et des services techniques de l'État, présidé par le préfet ou le sous-préfet selon la disponibilité. Ce comité fonctionne à partir d'un document de référence (bulletin SAP), qui est rempli à la fin de chaque mois par les services techniques, la mairie et les responsables locaux pour ensuite être déposé chez le sous-préfet et le préfet lequel, à son tour, fera un bordereau d'envoi pour la Région.

Le second comité est formé le plus souvent des chefs communautaires, sur l'initiative des acteurs (ONG) intervenant dans les communes. Il est composé de 16 membres dont 6 au niveau de la commune, les autres dans les villages. Celui-ci dispose d'une fiche comme support de collecte de données. Ce comité forme ce que l'on appelle le système communautaire d'alerte précoce et réponse d'urgence (SCAPRU). Cette fiche suit le même circuit que le bulletin SAP jusqu'au niveau du sous-préfet qui la joint au bulletin SAP pour les donner au préfet, lequel transmet l'ensemble aux services régionaux pour terminer le cycle au bureau du coordinateur régional du SAP.

À Gao, des organes de collecte d'information ont été mis en place dans le cadre de l'amélioration de la couverture en termes de collecte d'information. Les GAPRU et les GRN sont créés dans ce sens afin de prévenir et gérer les risques de catastrophes au niveau de la zone d'intervention du programme. Ces organes ont déjà donné de bons résultats pendant la phase de mise en œuvre du programme selon les parties prenantes rencontrées. Ces organes ont été formés pour répondre aux besoins d'information permettant d'anticiper la gestion des catastrophes dans la zone d'intervention. Une coordination s'installe avec des membres des structures « Mécanisme de Réponse Rapide » (RRM) des autres intervenants (ONG) au niveau de la zone d'intervention. Toutefois, la nécessité d'un suivi adéquat et permanent de ces organes, de la part des autorités locales, s'impose selon les acteurs rencontrés.

- Contraintes et difficultés rencontrées dans la remontée des données

À Tombouctou et Taoudéni, le système actuel ne semble plus être adapté aux réalités du terrain. Il demande de la part des services techniques et du personnel des municipalités de se rendre (afin de remplir des bulletins d'information) dans des localités lointaines et non sécurisées pour des représentants de l'administration. Le fait que le bulletin SAP n'est pas établi localement et que les documents administratifs ne peuvent pas circuler normalement dans la zone affecte le bon fonctionnement du système. Des problématiques similaires ont été évoquées à Gao.

- Recommandations pour améliorer la qualité des futures formations et de façon générale la remontée des données SAP
 - Adapter le SAP aux réalités du contexte (insécurité) ;
 - Mettre à disposition des outils de collecte des données sur place ;



- Suivre et accompagner des relais ;
- Revoir les critères de sélection des membres de ces comités (Gao) ;
- Redynamiser les comités existants ;
- Améliorer la synergie dans le cadre de la collecte d'informations par des intervenants dans une même zone ;
- D'un commun accord avec les collectivités bénéficiaires, mettre en place un mécanisme de motivation des membres de ces organes pour assurer leur engagement ;
- Assurer que les organes reflètent l'ensemble des couches socioprofessionnelles des zones couvertes ;
- Renforcement de l'implication des chefs locaux (religieux, communautaires, groupements de femmes et des jeunes) dans le système. Ces piliers de la société sont incontournables dans un système de collecte et de remontée d'informations.

2.4.2. Processus de réalisation, de suivi et de réception des investissements communaux

Dans chaque commune, le processus officiel consiste à former un comité chargé du suivi des réalisations et des investissements qui implique un certain nombre de personnes, à savoir : un représentant de la municipalité, un représentant des services de l'État affilié à l'ouvrage en question, un représentant des groupes bénéficiaires du dit investissement, un membre de l'administration étatique en service dans la localité et un représentant de l'entreprise en charge de l'exécution des travaux.

- Implication des autorités locales et services techniques

Globalement, il ressort que les autorités locales sont impliquées à tous les niveaux du processus, du ciblage jusqu'à la mise en œuvre. Le constat est similaire concernant les services techniques, chacun étant impliqué dans les activités relatives à son domaine de compétences.

Dans la région de Ménaka, l'ensemble des autorités administratives et coutumières participent aux différentes activités du projet. Elles sont sollicitées pour : les lancements des activités, le suivi sur le terrain, le ciblage des zones, etc. Ainsi, pendant la mise en œuvre des activités, la DRPIA a participé à la préparation du processus de renforcement des capacités des bénéficiaires de l'élevage sur les techniques d'embouche et le traitement de la paille à l'urée. La DRA, en collaboration avec les équipes du projet, a suivi les activités d'élevage du programme et renforcé les capacités des ménages bénéficiaires du maraichage. Le service du développement social a participé à toutes les activités mises en œuvre par le projet. Cette structure est également en charge du suivi du marché. La DRP a participé à l'empoisonnement des mares. Enfin, le Centre de santé de Ménaka est impliqué dans toutes les activités liées à la nutrition. De la même manière, dans les régions de Tombouctou et de



Taoudéni, les services vétérinaires et de la production animale ont été impliqués dans les activités de distributions de bétail, du ciblage des bénéficiaires à l'achat des animaux ainsi que de leurs soins, etc. La Direction régionale de l'agriculture, à travers ses agents déployés sur le terrain, participe à toutes les activités liées : au contrôle qualité et à la distribution des semences, à la réalisation des périmètres maraîchers ainsi qu'à la réhabilitation des périmètres irrigués villageois (PIV). Dans les autres régions, le même processus, impliquant les services techniques et collectivités, a été décrit comme à Kidal où l'ouvrage a été expertisé (impact environnemental) par la Direction régionale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances (DRACPN).

- Contraintes, difficultés et recommandations liées à la maîtrise d'ouvrage communale

Régions	Types de contraintes mentionnées	Recommandations formulées
Ménaka	Insécurité ; Manque de moyens pour assurer le suivi des investissements dans les villages de la commune ; faible rôle d'appui joué par les services déconcentrés de l'État ; manque de formation des élus à la maîtrise d'ouvrage communautaire.	Formation continue des élus aux enjeux de gouvernance locale et de maîtrise d'ouvrage ; Appui RH aux communes (renforcement des capacités) ; financer le suivi des investissements via le programme ou le budget communal ; inscrire les financements et les fonds alloués à l'investissement dans les plans et budget de la commune.
Tombouctou et Taoudéni	Absence de suivi régulier ; itinérance des populations entre les sites empêchant la consolidation des acquis des projets communautaires ; absence de techniciens spécialisés dans le bâtiment et travaux publics ou le génie rural au niveau des municipalités afin d'évaluer la qualité des ouvrages réalisés ; détérioration rapide de certaines réalisations.	Intensifier les formations des comités de gestion en autogestion ; Renforcer la qualité et la régularité du suivi des autorités locales ; choisir des sites autour de zones de forte densité autant que faire se peut. Sensibiliser les élus et chefs communautaires.
Kidal	Faibles compétences des collectivités (maires souvent analphabètes) ; non-respect des règles de passation de marché ; faible exigence par rapport à la qualité des ouvrages.	Renforcer les capacités des collectivités en passation de marchés ; Contrôler la qualité des ouvrages (en exigeant le respect des normes) et élaborer des fiches techniques par ouvrage en utilisant fortement les pictogrammes (dosage de ciment, ferrailage...), les délais et les coûts ; Établir une base de données des coûts liés aux travaux : matériaux et coût de la main-d'œuvre ; cette base devra être mise à jour par la commune (relevé des prix) ; Déterminer un mécanisme fonctionnel de paiement de taxes en contrepartie de l'utilisation des ouvrages ; Au sein du budget communal, établir un fonds commun investissement détaillant les cotisations de chaque village/fraction.



Régions	Types de contraintes mentionnées	Recommandations formulées
Gao	Faible niveau organisationnel des collectivités ; faibles compétences des mairies pour assurer ses rôles et responsabilités ; non-respect des normes techniques dans la gestion des dossiers de passation des marchés.	Assurer un accompagnement aux personnels des collectivités (conseiller technique) ; Renforcer les capacités des acteurs locaux ; Impliquer les communautés dans le suivi des ouvrages (besoin d'outils didactiques simples à confectionner) et les prises de décision ; Impliquer les services techniques de l'État sur la base de protocole avec rôles et responsabilités de différents acteurs (à partager avec l'ensemble des acteurs impliqués pour améliorer la gouvernance et la transparence).
Mopti	Non-paiement des taxes (pas de ressources pour les collectivités à cause de la situation sécuritaire).	Appui au financement des PDSEC pour améliorer la gouvernance communale car les communes n'arrivent plus à prélever des taxes à cause des menaces sécuritaires et leur fonctionnalité s'en trouve affectée.

3. ANALYSE ÉLARGIE

3.1. Connaissance et satisfaction par rapport aux processus de sélection

- Processus de sélection

Le processus de sélection (création d'un comité de ciblage composé de représentants de la municipalité, de services techniques, de chefs communautaires et des partenaires d'exécution chargés de déterminer les critères de vulnérabilité et la sélection) est globalement connu de tous les bénéficiaires rencontrés.

À Ménaka, le début du processus a été difficile. Les chefs souhaitaient en effet proposer eux-mêmes les listes de bénéficiaires à l'équipe du projet, ce qui a été refusé. Durant deux semaines, le processus a été bloqué, jusqu'à acceptation finale par les chefs de la mise en place de deux comités de ciblage et de contrôle des pré-listes. Les mêmes difficultés ont été rencontrées à Kidal où des personnes non bénéficiaires se sont senties exclues au profit de personnes moins vulnérables. Ailleurs, les campagnes de sensibilisation ont permis d'informer largement les communautés bénéficiaires sur les critères de ciblage. C'est le nombre limité de bénéficiaires, dans des contextes d'extrême vulnérabilité, qui était source de tensions.

- Leviers d'amélioration



Dans les régions de Taoudéni et de Tombouctou, les populations ont fait part de leur souhait de voir une nette amélioration de la transparence des critères de sélection, voire de les reconsidérer. En effet, de nombreux bénéficiaires ont déploré, en dépit de leur sens de la solidarité, devoir partager quasi systématiquement avec leurs voisins, jugeant ceux-ci autant dans la précarité qu'eux-mêmes.

Les entretiens réalisés à Gao montrent la nécessité de choisir les membres des organes de gestion sur la base de leurs capacités à jouer/assumer leurs rôles et responsabilités dans la participation et la diffusion de l'information, le choix des bénéficiaires, la présence aux distributions des transferts monétaires et la gestion des litiges/conflits pouvant survenir pendant le déroulement des opérations. Afin d'assurer un bon fonctionnement des comités, il faut renforcer les capacités de ces derniers (notamment les comités de plainte et de ciblage). Selon certaines personnes rencontrées, le faible nombre de plaintes enregistrées souligne l'inefficacité des mécanismes locaux de gestion de celles-ci. Enfin, il faut une forte implication communautaire lors du ciblage à Gao afin d'assurer sa transparence. Cette tendance a été déjà analysée et confirmée lors des EIMS 2 et 3.

À Ménaka, ce sont les non bénéficiaires qui ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas été sélectionnés, alors mêmes qu'ils répondent, selon eux, aux critères de vulnérabilité. Il est probable qu'une meilleure communication autour du processus et des critères de ciblage permettra d'apaiser les tensions. Les bénéficiaires ont aussi recommandé que le chef de fraction ne soit pas membre du comité de distribution, celui-ci étant censé résoudre les différends qui pourraient exister. Des efforts doivent être également consentis afin que les comités reflètent la diversité socio-ethnique des différentes localités. Ces comités doivent être mis en place lors d'assemblées générales.

Les zones nomades (Kidal) doivent bénéficier de plus de temps (et de moyens) afin de toucher toutes les communautés nomades et d'identifier les plus vulnérables. Une fois les calendriers de distribution établis, ceux-ci doivent être mieux respectés pour de plus amples effets sur les bénéficiaires. Les autorités et élus déplorent leur manque d'information sur les activités. Par ailleurs, ils reconnaissent ne pas être présents lors des activités du programme et ne pas être tenu informés, la plupart d'entre eux vivant dans les centres urbains à cause de la situation sécuritaire. Leur présence mais aussi celle des services techniques de l'État doivent être améliorées, ce qui passe par leur retour dans toutes les communes.

3.2. Participation des autorités locales

- Recommandations et axes d'amélioration de la participation des autorités

Les autorités locales des différentes régions interrogées estiment devoir participer davantage à la définition des besoins réels de la communauté avant l'écriture du projet. Elles doivent plaider pour l'accès des agents du projet aux zones d'intervention. Mais la réalité sur le terrain est différente, notamment à Ménaka où « *chaque autorité ne pense qu'à ce qu'elle peut avoir avec le projet* » (interview partie prenante, Ménaka). Les autorités locales participent aux cadres de concertations mis en place



par le projet : il s'agit des ateliers trimestriels organisés par le projet pour la présentation des activités réalisées au cours du trimestre passé et celles prévues pour le trimestre prochain, ainsi que la revue des difficultés. Les autorités locales affirment également aider les agents du projet à trouver des solutions aux problèmes auxquels ils seraient confrontés. Il faut cependant une sensibilisation de ces autorités afin qu'elles jouent pleinement leurs rôles, recommandation souvent formulée dans toutes les régions.

Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, le principal axe d'amélioration pour la participation des autorités qui a été mentionné est le partage de l'information, notamment rapports trimestriels et rapports d'activités. Le partage des informations du programme permettra aux autorités d'aider dans la résolution des difficultés rencontrées.

Dans certaines régions (comme à Kidal), il est indispensable de tenir compte de la « diversité » des autorités, toutes légitimes à bien des égards, et de les impliquer selon les activités. Il s'agit des services techniques de l'État, des élus communaux, des autorités intérimaires issues de l'accord de paix pour la réconciliation et enfin des organes mis en place en 2012 pour administrer les populations.

3.3. Redevabilité

- Perception de la redevabilité par les communautés

Dans la majorité des régions, les personnes interrogées connaissent globalement bien le système de remontée des informations en place et le comprennent. C'est le « comité local de retour » qui est l'instance la plus active, composée de personnes issues des communautés et perçue comme très accessible, où l'analphabétisme ne constitue pas un handicap. Ce comité sert de relais entre la population et les acteurs en charge des activités.

Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, les communautés ont une perception positive des dispositifs mis en place pour gérer les plaintes et les retours. Un numéro d'appel est à leur disposition pour faire remonter leur parole. Une boîte à suggestions a également été déposée dans chaque lieu de service pour répondre au besoin des personnes qui préfèrent s'exprimer par écrit. Un point focal gère également toutes les questions liées à la protection et veille au respect des normes et procédures. Un comité de gestion de retour (CGR) est actif, composé du chef du village, des conseillers municipaux et d'autres composantes de la société civile. Tous les bénéficiaires rencontrés soulignent qu'il n'y a aucun problème dans ce processus.

Parmi les avantages et effets positifs des dispositifs de redevabilité cités par les parties prenantes :

- Amélioration de la qualité des actions ;
- Amélioration des relations entre les communautés à la base et les autres parties prenantes, y compris le personnel du programme ;
- Réduction du risque d'utilisation des fonds à mauvais escient ;



- Augmentation de la capacité à pouvoir répondre aux besoins réels des communautés ;
- En outre, les mécanismes de plaintes, à la satisfaction de la majorité des bénéficiaires, ont évolué vers des systèmes plus confidentiels tels que des numéros verts ou autres mécanismes supervisés par des acteurs externes à la communauté.

Toutefois, des points de vigilance (pour certains déjà évoqués lors de l'EIMS précédentes) sont ressortis des entretiens. À Ménaka par exemple, les communautés ne remontent que rarement les informations/plaintes aux ONG, en grande partie à cause de la pression des chefs et des responsables des comités. Plusieurs autres obstacles mentionnés depuis les EIMS précédentes persistent :

- Le fort taux d'illettrisme au sein des communautés ;
- Les bénéficiaires ont peur de formuler leurs plaintes et d'en subir d'éventuelles conséquences, en grande partie car ils ne sont pas certains de l'anonymat des plaintes ;
- Culturellement, le fait de partager des informations sur des irrégularités observées est mal perçu. L'entretien de forts liens sociaux et d'entraide est crucial dans un contexte de crise et peut empêcher le recours aux plaintes ;
- Le contexte culturel dans certaines zones (nomades) est tel que « *seule la bouche du chef du village est habilitée à parler* ».

« La redevabilité est un droit qui est très souvent bafoué par l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes, les informations clés sur le programme ne sont fournies qu'en partie aux parties prenantes. »

Leader local, Gao.

À Kidal, les mécanismes de redevabilité ne sont pas connus par tous les bénéficiaires. Les ONG partenaires de mise en œuvre semblent, elles aussi, ne pas maîtriser les mécanismes existants. Ce sont les GSAN au niveau des centres de santé communautaire qui font office de chargés de gestion des plaintes, ce qui n'est pas de leurs responsabilités. Ces GSAN n'ont pas les outils nécessaires pour jouer ce rôle. Selon les ménages interrogés, les seules informations fournies par le programme sont les communiqués relatifs aux opérations de distribution du *cash* (date, lieu...).

- Évolution du degré d'appropriation des mécanismes de redevabilité par rapport à l'EIMS 3

Globalement, il ne ressort pas d'évolution majeure par rapport aux constats émis durant l'EIMS 3. L'approche est restée la même et les bénéficiaires ont rencontré les mêmes difficultés quand il y en a eu. Les communautés continuent de privilégier la communication directe avec les agents des ONG plutôt que de passer par les comités de plaintes mis en place. Les raisons sont restées les mêmes : manque de confiance dans les membres des comités, peur du manque de confidentialité, etc. C'est



d'ailleurs pour cela que les équipes avaient instauré des visites terrain spécifiques au recueil des plaintes et *feedbacks*. Il faut enfin noter que certaines ONG (Mopti) n'ont pas reçu le rapport de l'EIMS3, ce qui ne leur a pas permis de prendre en compte les recommandations pour une amélioration des mécanismes.

3.4. Liens Urgence-Développement

- Durabilité de l'impact du programme KEY

Au démarrage du projet à Ménaka, aucun ménage ne disposait, par exemple, de charrues à traction animale et encore moins de tracteurs. Aujourd'hui, 10 coopératives sont dotées de charrues et de herses, de bœufs de labours et de semences précoces (riz et mil). Selon les bénéficiaires rencontrés, ces outils leur ont permis d'agrandir les espaces qu'ils cultivaient et d'accroître leur productivité. Pour assurer la durabilité des actions, les agriculteurs ont reçu plusieurs formations sur les techniques de culture maraichère et de lutte contre les nuisibles.

Par ailleurs, outre la formation des agents en gestion et maintenance, la mise en place de comités de gestion des projets/infrastructures communautaires est censée garantir la durabilité des infrastructures réalisées. Le paiement de petites sommes pour leur utilisation devrait permettre, à terme, d'en assurer la maintenance. Les autorités communales et les services techniques sont impliqués dans la mise en place des comités de gestion des ouvrages. Ils devraient pouvoir soutenir les différents comités en place après le départ du projet.

Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, des séances de formation et de sensibilisation auprès des populations et des responsables locaux ont permis de développer une certaine autonomie de gestion dans plusieurs secteurs d'activités :

- L'agriculture : appui en intrants et semences, réhabilitation des périmètres irrigués villageois, réalisation de périmètres maraichers, formation des agriculteurs et jardiniers ;
- L'élevage : distribution de bétail, mise à disposition d'aliment-bétail, campagne de vaccination des animaux, disponibilité des produits vétérinaires, mise en place de bourgoutières, réalisation de fabriques d'aliment-bétail, formation pour la transformation de produits laitiers ;
- Les transferts monétaires : en plus du soutien aux ménages vulnérables dans la phase d'urgence, les TM ont aidé les bénéficiaires (surtout les femmes) à développer des petits commerces tels que la transformation de farine de blé en vermicelle local, gâteau, pain local, beignets ;
- La nutrition : formation des GSAN et des femmes sur les PB-mères, appui en matériels et en intrants, formation pratique sur la fabrication d'aliments nutritionnels, notamment la méthodologie de l'équilibre nutritionnel communément appelée « équinut ».



Selon les personnes interrogées, certaines activités ont davantage de potentiel de se pérenniser comme les bourgoutières et les PIV. D'autres nécessitent encore des efforts de suivi et de soutien, notamment les GSAN et les mères sur les PB.

À Gao, le programme KEY a été mis en œuvre dans un contexte difficile, caractérisé par une insécurité presque permanente et qui n'a pas toujours permis aux activités d'atteindre les résultats escomptés. La plupart des acteurs pensent qu'il faudrait en effet consolider les acquis du programme KEY sur les années à venir. Le programme a tout de même réussi à engager les acteurs locaux dans une dynamique de relèvement à travers les différentes activités des piliers 3 et 4 ; l'implication des services techniques, autorités locales et chefs communautaires, ce qui est de nature à pérenniser les actions.

À Kidal également, les actions de nutrition continueront à bénéficier des acquis du programme. Le personnel médical (comme l'agent chargé de la nutrition) fait partie du personnel du centre de santé. Actuellement, malgré le retrait des partenaires et la fin des activités en matière de distribution du MISOLA, l'agent reste toujours en service et continue d'intervenir dans le cadre de référencement des cas de malnutrition sévère au CSref. Les deux associations de femmes bénéficiaires des deux unités laitières peuvent aussi faire de leurs entreprises des sources durables de revenus. Pour cela, il faut qu'elles soient mises en service (peu de lait encore disponible) et les associations encadrées. Les entretiens conduits avec l'ONG et les bénéficiaires ne sont pas annonciateurs d'une pérennisation des acquis chez les ménages bénéficiaires du *cash* et des animaux. Cette hypothèse est soutenue par le fait que pour le plus grand nombre de bénéficiaires, l'assistance a servi pour l'alimentation quotidienne et l'acquittement des dettes.

3.5. Gestion des risques liés à la pandémie (COVID-19)

- Prise en compte du risque de la propagation du virus par les équipes KEY et impact des mesures gouvernementales

Dans les régions de Tombouctou et Taoudéni, les équipes KEY appliquent les mesures barrières pour empêcher les risques de contamination et de propagation du virus : lavage des mains réguliers, port du masque obligatoire, distanciation sociale, nombre limité de personnes par salle, réduction des effectifs au bureau, priorisation du télétravail, etc. Des messages et images indiquant les mesures barrières sont affichés à l'accueil de tous les services visités. Un employé, chargé de veiller à l'application correcte des mesures, assure la prise de température des arrivants. Des séances de sensibilisation ont été menées par des équipes mobiles d'ADESAH/AVSF dans la commune de Ber, à Teherdje. Enfin, au niveau de certaines ONG comme HI et AVSF/ADESAH, certains agents ayant été en contact avec des personnes déclarées positives à la COVID-19 ont été mises en quarantaine afin d'observer la période indiquée de confinement. Un système d'alerte a par ailleurs été développé entre les ONG, l'administration et les services techniques pour contrôler et faire remonter les informations sur d'éventuels cas, en vue de les tester et éventuellement de les isoler. Un point est fait régulièrement par les services de santé de chaque localité pour connaître le nombre de cas positifs. Le constat dans



toutes les régions, affectées à des degrés différents, est le respect strict des mesures gouvernementales et sanitaires dans le cadre de la mise en œuvre des activités afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

- Prévalence de la COVID-19, perception du risque et réalité par les bénéficiaires et les autorités

Dans la région de Ménaka, il ressort que les bénéficiaires perçoivent différemment les risques et les effets de la COVID-19 dans leur quotidien. Pour certains, l'arrivée de la COVID-19 a impacté négativement leurs activités économiques. Les prix des denrées ont augmenté et les fermetures des frontières (Niger et Algérie) ont limité les mouvements des personnes.

Dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, les bénéficiaires interrogés perçoivent le virus comme une invention des pays riches pour « *anéantir les efforts de développement des pays pauvres* », en les obligeant notamment à payer leurs vaccins et autres produits pharmaceutiques. Les personnes convaincues de l'existence de la pandémie sont souvent stigmatisées, jugées « *trouillardes* ». Elles continuent toutefois d'attirer l'attention des sceptiques sur la situation chaotique provoquée par la maladie (fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes ; confinement des grandes métropoles et places financières internationales ; interdiction des rassemblements ; suspension du pèlerinage à la Mecque, etc.). Du côté des autorités, le vécu est différent. Les mesures barrières sont respectées, d'autant que l'épidémie fait peur et est à la une des médias. Les habitudes sur le lieu de travail ont changé, les retrouvailles autour du thé pendant les temps de pause ont temporairement cessé, les poignées de mains et les accolades ne se font plus, les activités des services se font de préférence à distance par Skype, WhatsApp, etc.

Cette situation à Tombouctou contraste avec celle de Gao où la prévalence de la COVID 19 reste faible. Les autorités et bénéficiaires perçoivent la réalité de l'existence de la pandémie et la nécessité de la prévenir et la combattre en respectant les mesures barrières. Il faut noter que les mesures barrières ont été prises à la légère dans un premier temps mais les cas de décès (notamment à Tombouctou) et certains témoignages ont contribué à une prise de conscience collective selon les autorités rencontrées. Les parties prenantes à Mopti et Kidal ont par ailleurs souligné la baisse de la vigilance par rapport aux mesures barrières et la difficulté pour certaines communautés de les respecter pour des raisons financières (achat de savon, de gel hydroalcoolique) ou culturelles (organisation d'évènements sociaux). Les conséquences de la maladie sont minimisées par beaucoup de bénéficiaires qui l'assimilent à un rhume ou à une grippe.

- Effets présents et à venir de la COVID sur les résultats du programme

Les équipes ont pu constater quelques effets négatifs sur le programme :

- Transfert monétaire : Retard dans le démarrage des préparatifs pour les activités de l'année 2020, notamment la préparation du ciblage communautaire ; modification du mode



opérateur de la gestion de la préparation et du déroulement des transferts monétaires ; réduction du nombre de bénéficiaires sur les sites de distribution, disponibilité des dispositifs de lavage de mains, dispositifs de gestion de la foule, présence d'une équipe de district sanitaire pour le dépistage de la COVID-19 ; intégration des activités de sensibilisation sur la COVID-19 dans les activités prévues.

- Nutrition : Annulation des rencontres de clôture des activités des GSAN, lesquelles devaient permettre de formaliser la prise en main des GSAN par le District Sanitaire (à défaut, des discussions ont été organisées entre HI et le District Sanitaire en bilatéral) ; annulation de la rencontre de signature de l'engagement de la Mairie pour l'intégration de la nutrition dans le PDESC.
- Mesures d'accompagnement : Annulation des sessions de renforcement des capacités des bénéficiaires en élevage et AGR.
- Projets communautaires : Annulation des sessions de renforcement des capacités des bénéficiaires des périmètres maraîchers sur les techniques de maraîchage ; annulation des sessions de renforcement des capacités des bénéficiaires des périmètres rizières et de bourgouculture sur les techniques culturales et de conservation.
- Accompagnement Social personnalisé (ASP) et inclusion : Annulation de la tenue des ateliers de capitalisation.



4. TÉMOIGNAGES LES PLUS REPRÉSENTATIFS

Ménaka

- **Bouchira Gariko**, bénéficiaire *cash* : « Le processus de sélection des bénéficiaires nous a été bien expliqué par les équipes du projet ».
- **Tichrague Wt Bial**, bénéficiaire des petits ruminants : « La COVID-19 a réduit les activités économiques dans la région de Ménaka, les prix des denrées alimentaires ont augmenté, le prix du transport a également augmenté ».
- **Dayja Anaib**, bénéficiaire de la laiterie : « IRC nous a appuyé à travers des matériels pour notre laiterie, d'autres partenaires ont également appuyé notre laiterie. Aujourd'hui, nous sommes autonomes et nous arrivons à satisfaire nos besoins ».

Tombouctou et Taoudéni

- **Rabbi Walett Ibrahim**, présidente de groupement de femmes, membre d'un groupe bénéficiaire de moulin à piler : « Auparavant, nous avons d'énormes difficultés à transformer les céréales en produits finis ou en poudre. Il fallait parcourir une distance de trente kilomètres (aller-retour) pour accéder à un moulin qui était en fait saturé par une forte demande. Tout ceci grâce au programme KEY est devenu un mauvais souvenir car avec l'implantation de cette machine dans notre site de Toukoufout, nous gagnons du temps et de l'argent en pilant nous-même nos cultures et en les transformant, pour la vente ou pour la consommation de nos ménages. En effet, nous transformons désormais dans notre village plusieurs céréales en farine qu'on utilise pour faire des aliments enrichis pour enfants, pour faire des gâteaux, beignets, pains traditionnels, vermicelles à base de blé, couscous et ensuite les vendre dans les marchés environnants comme Madjakoye, Ber, Banguel ».
- **Fatoumata Mahamane**, bénéficiaire du *cash* dans le village de Gargouna, commune de Gabero : « Je ne peux que remercier les initiateurs de ce programme qui est arrivé à une période difficile dans notre existence. Grâce aux activités de transferts monétaires, j'ai pu mettre en place un petit commerce de condiments qui m'a soutenu dans la prise en charge de mes besoins. La soudure reste précaire pour nous les très pauvres, cependant grâce aux appuis du programme, j'ai pu contracter une dette avec le commerçant du village pour avoir des semences le temps d'avoir l'argent du *cash*. En temps normal, il aurait refusé puisque je ne dispose pas de moyens pour pouvoir le rembourser mais il sait que je suis bénéficiaire de KEY et que la plupart de mon argent sera dépensé chez lui ».

Grâce aux différentes tranches de distribution du *cash*, j'ai pu construire des relations de confiance entre le commerçant du village et moi et j'espère que ça va continuer au-delà du programme afin que je puisse bénéficier des prêts de temps à autre ».



5. CONCLUSION

La présente évaluation a été réalisée dans un contexte doublement complexe, conjuguant à la fois crise sécuritaire et préoccupations sanitaires. Le programme a su s'adapter à la pandémie en annulant certaines activités et en observant des mesures barrières sans conséquences majeures sur les résultats visés. La plupart des activités ont été exécutées.

Il ressort une attente toujours forte de la part des communautés pour la continuité des activités (seconde phase espérée) malgré des résultats probants dans les domaines des transferts monétaires, des moyens d'existence, de la nutrition, des projets communautaires et, dans une certaine mesure, de la gouvernance. Dans certaines localités, la recrudescence de l'insécurité conjuguée à la pandémie de la COVID-19 a fragilisé certaines communautés bénéficiaires (fermeture des frontières, hausse des prix, annulation de certaines activités, déplacements des populations, etc.).

Dans le même temps, les effets du projet laissent espérer un certain degré de continuité/durabilité. La stratégie du programme qui a consisté à mettre en place des comités de gestion des projets/infrastructures communautaires et des séances de formation et de sensibilisation auprès des populations et des responsables locaux est censée garantir la durabilité des infrastructures réalisées. Dans certaines activités, on constate clairement une autonomie de gestion qui est gage de continuité. D'autres activités (comme en nutrition et gouvernance) nécessitent encore des efforts de suivi et de soutien, notamment de la part des services techniques et des collectivités, à la fin du programme.

S'il est admis par la plupart des parties prenantes rencontrées que le programme a engagé une dynamique de relèvement dans certaines communautés, ses acquis doivent être consolidés.



Financé par l'Union européenne

**EUROPEAN UNION
EMERGENCY TRUST
FUND FOR AFRICA**

#progKEY

Contact : Hamada AG AHMED

Coordinateur Groupe URD KEY : wagahmed@urd.org

